



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2021

CITÉ SCOLAIRE LAKANAL Collège-Lycée-CPGE

SOMMAIRE

I. TENDRE A L'EXCELLENCE POUR TOUS DANS UN CLIMAT SEREIN

- 1.1 – Personnaliser le suivi des élèves
- 1.2 – Accompagner les élèves et les étudiants dans leur projet d'orientation
- 1.3 – Valoriser le parcours individuel des élèves

II. AMÉLIORER LA COHESION AU SEIN DE LA CITÉ SCOLAIRE

- 2.1 – Approfondir le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire
- 2.2 – Respecter les autres et le cadre de vie
- 2.3 – Conduire des actions de prévention et de citoyenneté

III. DÉVELOPPER LA COMMUNICATION ET L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

- 3.1 – Renforcer et élargir les partenariats
- 3.2 – Amplifier l'ouverture à l'international

I. TENDRE A L'EXCELLENCE POUR TOUS DANS UN CLIMAT SEREIN

Comme les indicateurs en témoignent, les résultats aux examens et concours demeurent dans l'ensemble de très hauts niveaux et ce, alors que les taux de redoublement au collège ou au lycée diminuent. Ils proviennent d'un travail pédagogique de qualité ainsi que des efforts des élèves et étudiants. Cependant, nous devons être attentifs à l'accompagnement de tous les élèves, en particulier les plus fragiles qui peuvent éprouver de plus grandes difficultés dans un environnement exigeant.

1.1 Personnaliser le suivi des élèves

Objectifs :

- Faire (re)prendre confiance aux élèves,
- Améliorer l'accompagnement des élèves et des étudiants pour tous les niveaux,
- Intégrer les parents dans le processus, mieux les faire participer pour davantage les impliquer,
- Prendre en charge les élèves en difficulté.

Méthode :

- Questionnement sur la constitution des classes :
Souhait de davantage de mixité dans les classes, filles/garçons, sociale/collège d'origine et niveau scolaire : travail au sein d'une commission de constitution des classes,
- Souhait de constitution d'une équipe pour le travail de la liaison 3^{ème}-2^{nde},
- Idée de bloquer un niveau qui travaillerait le samedi matin,
- Mettre en place du tutorat interclasses et intraclasses,
- Poursuivre le développement de l'accueil et de l'intégration pour tous les niveaux : pérenniser Buthier (6^{ème}) et amplifier l'action d'accueil et d'intégration à destination des classes de seconde,
- Poursuivre le suivi plus individualisé au travers de commissions vie scolaire réunissant les CPE, le service de l'infirmerie, les PSY-EN et la direction,
- Faire vivre les instances de concertation (conseil pédagogique, CHS, conseil des délégués, CESC, CVL, CVC, commissions,...) et diffuser les informations,
- Rester vigilant vis à vis des phénomènes de violence et de harcèlement, mise en place d'un dispositif de suivi,
- Poursuivre le soutien au collège,
- Avoir une réflexion sur une prise en charge pédagogique des élèves en difficulté.
Enseignement d'exploration : utiliser le volume horaire 2 heures annualisées pour dégager des créneaux de travail sur l'orientation ou le suivi des élèves,
- Réunir les équipes pédagogiques à la pré-rentree et à mi-trimestre.

1.2 Accompagner les élèves et les étudiants dans leur projet d'orientation

Objectifs :

- Prendre en compte le projet personnel, valoriser la confiance en soi qui tend à la réussite,
- Améliorer l'orientation des élèves par une meilleure information,
- Amener les élèves à penser l'orientation en dehors des stéréotypes de genres, culturels, sociaux, ...

Méthode :

- Poursuivre les actions d'orientation post-baccalauréat (forum des CPGE) et post-CPGE,
- Présenter les métiers par des actions telles que des conférences ciblées,
- Développer le Parcours Avenir au collège et au lycée,
- Mettre en place un forum des métiers,
- Faire intervenir les anciens élèves,
- Développer des partenariats avec des labos extérieurs,
- Dédramatiser le fait de changer d'établissement en l'absence de filière souhaitée au lycée par exemple,
- Valoriser la diversité des parcours périscolaires et éducatifs (langues vivantes, langues rares, ...),
- Organiser un entretien sur l'orientation avec chaque élève.

1.3 Valoriser le parcours individuel des élèves

Objectifs :

- Développer des parcours pédagogiques, artistiques, culturels et santé,
- Permettre la réussite de chaque élève en favorisant un égal accès à l'art et à la culture,
- Valoriser les clubs et initiatives des élèves (débat),
- Travailler sur l'offre de formation (section européenne ou internationale, ...).

Méthode :

- Articuler l'acquisition des connaissances, la pratique artistique et scientifique, la rencontre avec les œuvres et les professionnels,
- Rapprocher les lycéens des CPGE littéraires, leur faire découvrir le panel des débouchés de ces classes, notamment vers les écoles de commerce et les IEP,
- Informersur le choix de la LV2 et le choix des langues anciennes dès la 5^{ème} et de façon plus générale valoriser les études du grec et du latin,
- Organiser des actions pédagogiques transversales,
- S'appuyer sur les attendus de Parcours Sup.

II. AMELIORER LA COHESION AU SEIN DE LA CITE SCOLAIRE

Notre cité scolaire accueille près de 2600 élèves auxquels il faut ajouter environ 350 personnes, dont 265 enseignants et personnels de vie scolaire en plus des personnels de direction, administratifs, d'intendance, de santé, du conseil régional,

Même si le climat général est bon, la réalité fait apparaître un fonctionnement parfois trop autonome de chacune des structures composant l'établissement.

Pour favoriser le bien être de tous et permettre à chacun de trouver sa place (élèves, enseignants, parents, personnels), il convient d'être attentif aux bonnes relations entre les diverses structures ainsi qu'entre les membres de leur communauté.

2.1 Approfondir le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire

Objectifs :

- Améliorer l'information sur les activités de l'établissement et la communication entre les structures,
- Valoriser l'image de la cité scolaire au travers du site internet en valorisant les actions menées,
- Optimiser la communication entre tous les acteurs de la communauté et, en particulier, en direction des familles et des élèves.

Méthode :

- Accorder une importance toute particulière à l'accueil des élèves et des étudiants,
- Mettre en place des actions collectives de compétitions sportives, de concours, de manifestations culturelles, de valorisation des élèves (remise des diplômes,...),
- Mieux faire circuler l'information en s'appuyant sur des supports (écrans inter-actifs, diffusion du journal des lycéens à plus grande échelle, ...) et en recourant aux outils numériques (site internet, cahier de texte électronique, ENT, ...),
- Identifier tous les adultes de l'établissement (trombinoscopes, présentation des équipes d'entretien aux élèves, ...),
- Développer l'utilisation systématique des outils numériques (Pronote, Monlycee.net, ...),
- Alimenter le site internet avec une meilleure réactivité,
- Faire des réunions de présentation du lycée à destination du collège, des CPGE à destination du lycée, ...

2.2 Respecter les autres et le cadre de vie

Objectifs :

- Améliorer le respect réciproque entre les élèves, entre les élèves et tous les personnels et entre les personnels,
- Respecter les locaux et l'environnement (bruit, hygiène ...),
- Valoriser l'attitude respectueuse et positive,
- Améliorer le cadre de vie.

Méthode :

- Promouvoir les actions de prévention (respect, écoute, ...) et le dialogue,
- Recourir davantage aux Travaux d'Intérêt Général dans le cadre des sanctions,
- Développer le tutorat,
- Valoriser le rôle des délégués et des instances représentatives,
- Afficher les consignes, faire mieux connaître des élèves le règlement intérieur,
- Travailler sur le savoir-être.

2.3 Conduire des actions de prévention et de citoyenneté

Objectifs :

- Développer un climat de confiance entre adultes et élèves,
- Etre acteur de sa sécurité et de celle des autres,
- Participer au développement durable (tri sélectif, gaspillage, ...),
- Travailler sur l'égalité fille/garçon,
- Contribuer à l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble.

Méthode :

- Pérenniser et renforcer les actions de prévention (alcool, drogue, usages du numérique, secourisme) en direction des collégiens et lycéens,
- Assurer une continuité de ces actions en y associant les familles,
- Impliquer les élèves dans les activités et la vie du lycée au travers des instances,
- Sensibiliser aux œuvres du patrimoine et de la création contemporaine en continuant à faire de la cité scolaire un lieu de vie culturelle,
- Respecter les autres, le cadre de vie et les règles de vie en société.

III. DEVELOPPER LA COMMUNICATION ET L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

L'ouverture de la cité scolaire doit dépasser le cadre national pour se tourner vers l'échelon européen et international. Au travers de sa tradition d'excellence, notre cité scolaire dispose d'atouts. L'action de l'établissement doit donc s'inscrire dans un contexte de partenariats non seulement avec des institutions locales (ville, associations,...) mais aussi nationales et étrangères s'appuyant sur des réseaux et concernant des domaines variés.

3.1 Développer les partenariats

Objectifs :

- Renforcer la cohérence entre les enseignements et les actions artistiques, culturelles et scientifiques,
- Favoriser l'ouverture sociale des CPGE,
- Créer des liens avec nos partenaires,
- Renforcer et développer les liens avec les Grandes Ecoles et l'Université.

Méthode :

- Concevoir des actions une démarche de projet,
- Consolider et développer à travers une démarche de projets les partenariats artistiques, culturels (Théâtre des Gémeaux à Sceaux, Théâtre des Amandiers à Nanterre, Bibliothèque Municipale de Sceaux, ...), scientifiques et avec les entreprises,
- Renforcer les actions avec nos partenaires privilégiés, notamment dans le cadre des cordées de la réussite,
- Créer des moments de rencontre dans le cadre des liaisons collège/lycée,
- Accentuer les liens lycée/enseignement supérieur, CPGE/Grandes Ecoles,
- Consolider les liens avec les associations locales (association des anciens élèves, promotion Lakanal, ...).

3.2 Développer l'ouverture à l'international

Objectifs :

- Renforcer les appariements existants et créer de nouveaux partenariats,
- Positionner l'établissement dans le cadre du réseau des lycées de l'AEFE (Association des Etablissements Français à l'étranger).

Méthode :

- Renforcer les échanges européens et internationaux,
- Consolider le partenariat avec la Russie, la Nouvelle Zélande et l'Espagne,
- Organiser une journée de l'Europe,
- Etre présent sur les forums organisés par les lycées du réseau de l'AEFE.

Le volet culturel s'articule étroitement aux 3 axes du projet d'établissement (points 1.3, 2.3 et 3.1).

Chaque premier trimestre, lors du Conseil d'Administration, les axes d'éducation artistique et culturelle retenus seront présentés sous la forme d'un tableau détaillé des actions, des projets et des dispositifs mis en place pour l'année scolaire.